

Image not found or type unknown



Divorce changer de notaire pour projet liquidation

Par **olivier**, le **13/03/2008** à **12:49**

Bonjour,
Pendant la procédure de non conciliation (il y a un an) le juge a commis un notaire pour le partage de la masse commune. Ce notaire a établi après plus de 6 long mois un projet de partage. Il a omis de mentionner dans ce projet une récompense que la communauté me doit. Dès la lecture de ce projet j'ai contesté et au vu de la somme qu'il me demandait en honoraires je lui ai dit que je demandais l'aide juridic.
Je ne suis pas d'accord pour ce projet et lui ne veut rien en changer. Que puis je faire ?
Est ce que je peux changer de notaire ou dites moi comment faire pour être en légalité.
MERCİ DE ME RÉPONDRE